

27 janvier 2009

09.108

**Interpellation Marc-André Nardin****Etat de situation des exploitations agricoles et viticoles de l'Etat**

Le rapport d'information cité sous 09.003 a donné toutes informations utiles concernant l'état de situation de l'agriculture et de la viticulture, c'est-à-dire l'état de situation des exploitations agricoles privées.

Le parti libéral-radical se pose la question de savoir quel est l'état des exploitations agricoles et viticoles propriété de l'Etat de Neuchâtel.

A teneur des comptes de ces dernières années, il apparaît que le service de la viticulture et la station d'essai engendrent des déficits annuels de plus d'un demi-million de francs, tout en observant que les ventes à des tiers des vins font l'objet d'un poste distinct des comptes (435000) sans que les frais qui y sont attachés (personnel d'exploitation par exemple) ne soient mentionnés de manière distincte.

Le Conseil d'Etat est donc prié d'établir une comptabilité analytique pour l'exploitation viticole, et de déterminer son taux de rentabilité par rapport aux viticulteurs privés.

De même, au niveau du service de l'économie agricole, de tels comptes devraient être établis concernant tous les domaines agricoles propriété de l'Etat de Neuchâtel. Les postes 314000 et 423500 en donnent un aperçu, mais non-exhaustif, et non-analytique.

Le parti libéral-radical ne cache pas que cette interpellation a été déposée après renseignements pris auprès du service de l'agriculture d'une part, et de la station viticole et d'essai d'autre part.

Cosignataires: R. Comte, Ch. Imhof, C. Guinand, F. Monnier, J.-B. Wälti, S. Robert, N. Stauffer et C. Blandenier.